**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-33E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA GUINEE EQUATORIALE**

*13 Mai 2019*

***Prononcée par :*** *PIME Germain Zong-Naba*

**Monsieur le Président,**

La délégation du Burkina Faso adresse la cordiale bienvenue à celle de la Guinée Equatoriale qu’elle félicite pour la présentation de son rapport.

Ma délégation salue les efforts déployés par la Guinée Equatoriale dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de son dernier examen périodique universel. Ces efforts se sont traduits par l’aménagement d’un cadre législatif et institutionnel qui renforce la promotion et la protection des droits humains sur le terrain.

Tout en l’exhortant à poursuivre ces efforts, ma délégation recommande à la Guinée Equatoriale :

1. pour le suivi de sa recommandation 135.16 du second cycle, d’envisager de ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
2. pour le suivi de sa recommandation 135.18 du second cycle, d’envisager de ratifier la Convention pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
3. d’intensifier ses efforts en vue d’offrir de meilleures conditions carcérales et de rétention aux personnes privées de liberté dans le cadre des procédures liées à la migration.

Pour terminer, ma délégation souhaite à la Guinée Equatoriale, plein succès à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie.**